

Cahier des charges  
**REFONTE SITE INTERNET**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PORTES DE MEUSE  
[www.portesdemeuse.fr](http://www.portesdemeuse.fr)



<p><b>Communauté de communes des Portes de Meuse</b> 1 Rue de l'Abbaye – Ecurey 55290 Montiers-sur-Saulx</p>
<p>Présentation : <a href="https://www.portesdemeuse.fr/presentation/">https://www.portesdemeuse.fr/presentation/</a></p>
<p>Compétences : <a href="https://www.portesdemeuse.fr/competences-commissions/">https://www.portesdemeuse.fr/competences-commissions/</a></p>
<p>Charte graphique : <a href="https://www.portesdemeuse.fr/documents-telechargeables/">https://www.portesdemeuse.fr/documents-telechargeables/</a></p>
<p>Refonte du site internet de la Communauté de communes des Portes de Meuse : <a href="https://www.portesdemeuse.fr">https://www.portesdemeuse.fr</a></p>
<p>Réfèrent : Romain Giroux – Responsable du Service Tourisme &amp; Communication <a href="mailto:r.giroux@portesdemeuse.fr">r.giroux@portesdemeuse.fr</a>   03 56 75 98 13</p>



## 1. PRESENTATION DU PROJET

Le site internet actuel de la Collectivité correspond au site de l'ex-Communauté de Communes du Val d'Ornois, réalisé en 2015-2016 en collaboration avec l'agence ARTICOM. En 2017, lors de la fusion des intercommunalités donnant naissance à la Communauté de Communes des Portes de Meuse, regroupant le Val d'Ornois, la Haute-Saulx, et la Saulx et Perthois, le site internet du Val d'Ornois, alors le plus récent, a été utilisé en ajustant simplement les contenus pour devenir le site internet de la Communauté de Communes des Portes de Meuse. Depuis, ce site web n'a fait l'objet d'aucune refonte, les contenus sont en revanche régulièrement mis à jour par les 2 agents (1 ETP) du Service Communication, l'arborescence a notamment évolué avec création et la suppression de menus, rubriques, pages, articles. La Page d'accueil a également évolué avec l'intégration d'un agenda synchronisé avec l'application smartphone utilisée par la Collectivité : IntraMuros (à conserver en synchronisation de l'application vers le site web), l'intégration d'une carte dynamique des services (à optimiser / mettre à jour) et l'intégration du fil d'actualités de la chaîne locale d'information Puissance TV, dans le cadre d'un partenariat avec la Collectivité. Notons également la création de la nouvelle identité visuelle / charte graphique de la Communauté de Communes des Portes de Meuse en 2018, ce changement d'identité visuelle n'a pas été répercuté sur l'identité visuelle du site internet [www.portesdemeuse.fr](http://www.portesdemeuse.fr)

L'objectif du présent projet est de moderniser considérablement le site web actuel en proposant une nouvelle version plus moderne, lisible et dynamique, et en portant une attention toute particulière à l'accessibilité des contenus pour les différents types d'utilisateurs/besoins avec des entrées thématiques pertinentes : particuliers, entreprises, associations, jeunes, parents, seniors, propriétaires, nouvel arrivant, touriste... Ainsi que la visibilité des communes membres de l'EPCI.

La réalisation du projet doit permettre au site internet de la Collectivité de répondre aux attentes des habitants du territoire en termes d'informations et de services, d'assurer la promotion des services et activités de la Collectivité à l'échelle intercommunale et au-delà des frontières départementales en s'appuyant notamment sur ses événements et ressources touristiques pour rayonner sur les départements limitrophes.

Pour ce faire, une refonte complète du site internet existant est nécessaire, les contenus (textes et visuels mis à jour régulièrement) actuels constitueront néanmoins une base de travail pour accompagner cette refonte.

### Les cibles du nouveau site internet de la Collectivité :

**Cibles internes :** Elus communautaires et agents intercommunaux (intranet)

**Cibles externes :**

- Habitants du territoire → besoin d'informations, démarches administratives et services
- Grand public → qui n'identifie pas les missions et enjeux de l'intercommunalité
- Entreprises → implantées sur le territoire et porteurs de projets (démarches simplifiées)
- Prospection → nouveaux habitants, nouvelles entreprises, offres d'emploi, touristes
- Audience → site web, newsletter, réseaux sociaux et application smartphone
- Partenaires publics / Mairies du territoire
- Médias



Ce site internet constitue la vitrine dynamique et interactive de la Collectivité et du territoire il doit donc présenter les caractéristiques suivantes : innovant, ergonomique, évolutif, esthétique et multifonctionnel. Il doit impérativement être conçu en responsive design pour permettre une navigation sur écran, tablette et smartphone. **Dans une volonté de réduire notre empreinte carbone, le site internet doit également respecter autant que possible les critères d'écoconception de l'ADEME, repris notamment dans le Référentiel général de l'écoconception des services numériques. Il s'agira notamment de : favoriser les pages statiques, éviter les vidéos et animations en lecture automatique, limiter les plugins et les scripts inutiles, réduire le poids des images et la longueur de pages, limiter les carrousels et animations lourdes, héberger des vidéos sur une plateforme tierce, recourir à un hébergement français, réduire le nombre d'éléments composant la structure de nos pages web, optimiser les polices, réduire le nombre d'étapes pour aller d'un point à un autre, optimiser des requêtes réseau, etc.**

- Faciliter l'accès à l'information et valoriser les réalisations communautaires et municipales.
- Faciliter les démarches en ligne.
- Diffuser l'actualité de façon autonome.
- Respecter l'identité visuelle et la charte graphique de la Collectivité.

## 2. CONTENU & FONCTIONNALITÉS

Le contenu du site internet doit être facilement modifiable, avec différents niveaux d'intervenants (administrateur, éditeur, ...), pour ajouter, modifier et supprimer des rubriques ou sous-rubriques, etc.

En complément, le site doit assurer les fonctionnalités suivantes :

- Retour à l'accueil depuis chaque page.
- Retour en haut après défilé vers le bas.
- Moteur de recherche dans le contenu du site.
- Archiver les documents téléchargés avec suppression automatique programmable.
- Le bandeau supérieur et le menu doivent rester visibles en format réduit lors du déroulement des pages.
- Le site doit être consultable depuis les principaux navigateurs web.

### 2.1. PAGE D'ACCUEIL

La page d'accueil du site internet doit orienter facilement les internautes vers tous les contenus du site avec en plus un accès thématique adapté aux différents profils d'internautes (entreprises, parents, seniors, associations, etc.) et l'accès direct (en scrollant) aux principales informations : actualités, agenda, communes, etc.

Schéma de mise en page de la Page d'Accueil du site internet :



<p>Bandeau horizontal tout en haut de la page → Logo Portes de Meuse, menu, barre de recherche, boutons d'accès aux réseaux sociaux de la Collectivité et au site web de l'Abbaye d'Ecurey. Le menu se compose de rubriques et sous-rubriques visibles au passage du curseur.</p>	
<p>Module consacré aux actualités de la Collectivité directement relié et synchronisé avec les actualités publiées par la Collectivité sur l'application IntraMuros ou sur sa Page Facebook officielle.</p>	<p>Carte interactive du territoire avec découpage communal pour accéder en cliquant à la présentation de chaque commune.</p>
<p>Panneau d'accès rapide : 4 ou 6 rubriques à sélectionner (paiement en ligne, newsletter, offres d'emploi, délibérations...).</p>	<p>Panneau d'accès rapide selon le type d'internaute : entreprises, associations, parents, seniors, etc.</p>
<p>Agenda des manifestations sous forme de calendrier : synchronisé avec l'agenda de l'application IntraMuros, le clic sur une date fait apparaître les événements programmés sur la date cliquée ou une mention « pas d'événement ».</p>	<p>Aperçu des 3 prochains événements : visuel + infos pratiques (nom, date, horaires, lieu)</p>
<p>Bandeau contact sur trois colonnes : logo Portes de Meuse, adresse, jours, horaires d'ouverture au public ; plan Google (siège administratif) ; formulaire de contact de la Collectivité</p>	
<p>Pied de page : retour en haut, espace privé (personnel et élus), inscription newsletter, menu navigation simplifiée, plan du site, documents téléchargeables + Bandeau logos financeurs (à confirmer)</p>	



## 2.2. MODULE NEWSLETTER

Possibilité de s'inscrire et se désinscrire sur le site avec les informations suivantes : nom, prénom, commune, mail. Les inscriptions/désinscriptions doivent générer un « fichier abonnés » et l'envoi automatique d'un mail de confirmation à l'inscription et en cas de désinscription, avec suppression automatique des adresses erronées ou doublons. Ce module doit permettre d'élaborer automatiquement une lettre par sélection des infos présentes sur le site internet, avec prévisualisation/correction de la newsletter avant validation et envoi à tous les abonnés ou à liste de diffusion spécifique (élus, équipe, habitants d'un village...). Suite à l'envoi, le module doit fournir les statistiques suivantes : nombre d'envois, nombre de mails ouverts, nombre de clics sur les rubriques de la newsletter, etc.

## 2.3. MODULE CARTE INTERACTIVE

Carte de la Communauté de Communes des Portes de Meuse avec découpage communal (51 communes) : le nom de la commune apparaît en survol avec le curseur, chaque territoire communal sur la carte est cliquable : le clic sur cet espace communal ouvre une fenêtre de présentation standardisée de la commune (NOM, adresse, coordonnées [tel, mail, web], Maire, horaires du secrétariat). Un bouton « communes / Services intercommunaux » doit modifier le fond de carte : « communes » = découpage communal clic sur les communes pour faire apparaître leur présentation ; « services intercommunaux » = découpage communal, picto légendés font apparaître les différents services dans chaque commune, le clic sur les picto fait apparaître la présentation du service concerné.

## 2.4. MULTIMEDIA

Le site internet doit pouvoir contenir du texte, des images, des vidéos, des sons, et des documents aux formats courants (traitement de texte, tableur, présentation, etc.), avec une limite de poids de fichier raisonnable.

## 2.5. ANNUAIRE DES SERVICES

Le site internet doit proposer un annuaire des 27 services intercommunaux, avec les informations suivantes : nom du service, coordonnées, renvoi vers page afférente le cas échéant, adresse mail protégée/désactivée.

## 3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

- Respect de la charte graphique de la Communauté de Communes des Portes de Meuse.
- Site et back-office ergonomiques et intuitifs, pour les usagers et les administrateurs.
- Compatible avec les dernières versions des navigateurs le plus répandus : Explorer, Mozilla, Google Chrome, Safari (liste non exhaustive).
- Compatible avec les OS Windows, Mac, Linux, Androïd, IOS, ChromeOS.
- S'adapter automatiquement à la mise à jour régulière des navigateurs et OS susmentionnés, sans intervention de la Collectivité.



- Le prestataire doit tester et vérifier le site avant la mise en ligne et corriger toutes éventuelles erreurs ou incompatibilités et proposer une maintenance en cas d'évolution.
- Optimiser la vitesse d'affichage des pages et les temps de chargement.
- Disposer d'une bibliothèque média, permettant notamment de modifier en ligne les images téléchargées dans ce répertoire.
- Articles/textes : intégrer des images, photos, lecteurs/vidéos, modifier toutes les caractéristiques utiles du texte (police, taille, couleur, attributs, etc.), etc.
- Outil de prévisualisation des créations/modifications avant validation et mise en ligne.
- Gestion du statut des contenus : brouillon, programmé, publié, archivé, supprimé.
- Conception du site en Responsive Web Design et conseil dans l'optimisation des menus/rubriques.
- Adapter le site aux prérequis d'un référencement naturel efficace.
- Disposer d'un outil statistique détaillé sur le fonctionnement et l'utilisation du site : type « Analytics » ou équivalent.
- Proposer des conseils ou solutions pour garantir le respect des règles d'accessibilité en vigueur dans le cadre de la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».
- **Respecter les principes d'éco-conception de l'ADEME dans la création et le fonctionnement du site (P2) : impacts positifs sur les temps passés sur le site, sur la bande passante utilisée pour naviguer, sur le stockage serveur ainsi que sur son accessibilité.**
- L'hébergement du site doit être sécurisé, disponible et réactif, fonctionnement 24h/7J avec sauvegarde automatique, sécurité des données et des accès serveurs, si possible français ou Union Européenne, sur le nom de domaine actuel, en achetant également les noms de domaine orthographiquement proches.
- Maintenance et sauvegardes : support technique, lien avec l'hébergeur, maintenance du site, corrections des dysfonctionnements avec délai d'intervention rapide sous 12h max. 7J/7. Possible utilisation d'une plateforme d'échange/maintenance avec le prestataire.
- Accès administrateur sécurisé via navigateurs standard et smartphone, et possibilité de création et administration de comptes « contributeurs ».
- Gestion par arborescence : possibilité de créer, modifier, supprimer des rubriques ou sous-rubriques.

En complément des indications du présent cahier des charges, le prestataire aura un rôle de conseil sur les aspects techniques et pratiques du site web auprès de la Collectivité, notamment pour optimiser l'arborescence actuelle du site internet.

Par ailleurs, le prestataire devra assurer la formation de 2 agents intercommunaux pendant 2 à 6h selon les connaissances des agents et proposer au quotidien les tutoriels nécessaires pour faciliter la gestion courante du site web.



#### 4. SPECIFICATIONS JURIDIQUES

Respect des obligations légales, déclarations requises, mentions légales, CNIL, etc. en matière de création et de fonctionnement de site internet pour une Collectivité territoriale.  
Cession de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle à la Communauté de Communes des Portes de Meuse.

Le prestataire s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que la Communauté de Communes des Portes de Meuse, les documents qui pourraient lui être confiés dans le cadre de l'exécution de la mission afférente au présent cahier des charges.

#### 5. CANDIDATURE & SELECTION

Le candidat devra fournir un dossier contenant les éléments suivants :

- Devis détaillé définissant le tarif de toutes les fonctionnalités demandées.
- Dans le cas où le candidat ne répond pas à une fonctionnalité demandée, il doit l'indiquer clairement et indiquer les solutions de remplacement qu'il préconise.
- Rétroplanning et note méthodologique de gestion du projet.
- CV et compétences des personnes affectées à la réalisation du projet.
- Portfolio composé de réalisations comparable à cette commande pour des Collectivités.
- Présentation détaillée de la solution et de ses avantages : description détaillée de l'interface d'administration, technologie et solution de gestion/administration du site.

La Communauté de communes tiendra notamment compte des critères de sélection suivants :

- Tarif de la prestation (refonte et frais de fonctionnement annuels à détailler).
- Qualité de la prestation visuelle et pertinence des pistes créatives.
- Cohérence avec le projet de la Collectivité.
- Nombre de propositions visuelles de départ.
- Délais d'exécution.

**NB : la Communauté de Communes des Portes de Meuse souhaite privilégier la sélection d'un même candidat pour le présent projet portant sur la refonte du site internet de la Collectivité et le projet de création du site internet de l'Abbaye d'Ecurey.**



## 6. PLANNING

Le planning prévisionnel suivant sera affiné avec le prestataire sélectionné :

- **Choix du prestaire le 27 mars au plus tard.**
- Phase de conception : 4-6 semaines → Présentation de 3 maquettes pour redéfinir l'approche graphique et visuelle du site internet. Déclinaisons graphiques de la maquette sélectionnée (page d'accueil), pour les rubriques du site. Puis conversion des maquettes graphiques en maquettes HTML.
- Développement : 4-6 semaines → Et formation des 2 agents intercommunaux à l'administration du site internet afin de leur permettre de compléter les différentes rubriques et sous-rubriques.
- Validation de la version finale et mise en service\* : 1<sup>er</sup> septembre 2026.
- Livraison du projet complet et mise en ligne : 30 octobre 2026.

(\*) Le projet sera présenté et validé par les membres de la Commission Tourisme & Communication ou l'instance équivalente constituée après les élections à venir.

<b>DEPÔT DES CANDIDATURES</b>
<b>Date limite : 27 mars 2026</b>
<b>Informations et candidatures : Romain Giroux</b> Responsable du Service Tourisme & Communication
Questions et dépôt candidatures par mail uniquement : <a href="mailto:r.giroux@portesdemeuse.fr">r.giroux@portesdemeuse.fr</a>